



Ile, St-Aubin, St-Maurille

Conseil Consultatif Citoyens du 26 avril 2017 à 20 heures

----- Compte rendu de réunion -----

Présents : Aurélie Bernard, Éric BOIREAU André BOUDIER, Olivier CAILLE, Pierre DAVY, Robert DEMAZIERES, Pascal FOLLIER, Laurent et Laurence FRANCOIS, Frédérique GAUTIER, Gilbert GUILLOU, Martine HERY, Moricette JARRY, Patricia JESSUS, Christiane KRINE, Delphine LECOMTE, Marie- Anne LE MOIGNE, Yvette LEPAIN, Louise MAROLLEAU, Jacqueline et Jean-François MARVY, Philippe MASSE, Odile MEILLEROUX-SABIC, Jacques MINETTO, Sidi Kamal REGRAGUI, Gisèle REVEREAU, Dolores SAMSON, Catherine VOGELS.

Excusés : Thierry FOURNIER, Didier LEFEVRE, Jacqueline LECOQ, Michèle MORIN, Jean-Paul PAVILLON, Jean-Claude QUETTIER.

Absents : Xavier JOUBERT, Sébastien LUBERT, Thierry VIGOGNE.

Démissionnaire : Céline HAROU

1) Présentation par la Présidente des nouveaux membres du CCC :

Conformément au règlement intérieur, plusieurs membres se sont inscrits avant la 2^{ème} réunion plénière :

Pascal FOLLIER – Quartier Saint Aubin – habitant depuis 2015

Marie-Anne LE MOIGNE – Quartier Saint Aubin – habitante de puis 2014

Martine HERY – Quai Dupetit-Thouars - native des Ponts de Cé

Gilbert GUILLOU – Quartier de l'Île – habitant depuis 1987

Christiane KRINE – Quartier de l'Île – habitante de puis 1986

2) Approbation du Compte-rendu de la réunion du 6 mars.

Une modification demandée : remplacer « Catherine VOGELS » par « équipe de la commission... »

3) Intervention de Vincent GUIBERT, adjoint vie associative citoyenneté, élu en charge des Conseils de Quartiers depuis 2008.

Monsieur GUIBERT a tenu à rappeler, notamment à la suite de la démission de Renaud BREHERET , que les réunions de CCC doivent permettre à chacun de s'exprimer en toute bienveillance, avec un esprit positif et constructif.

La mise en place des CCC par la municipalité en 2008, n'est pas inscrite dans un cadre obligatoire pour la commune des Ponts de Cé, c'est un dispositif mis en place de manière volontaire pour permettre une meilleure démocratie participative.

Les attentes de la ville :

- Propositions à l'initiative des CCC (auto saisine)
- Consultation de la ville sur certains projets (saisine de la Ville) par exemple parking de la Boire salée, jardin de la Gare, Aménagement Debussy, Place de la Chênaie.....etc.par l'apport d'une expertise d'usage.

Vincent GUIBERT informe qu'un bilan des réunions des Conseils de Quartiers a été réalisé par un cabinet indépendant.

Discussion à propos du mode d'emploi des CCC :

- Quelle suite à donner après le travail des commissions ? L'élu référent (Olivier CAILLE) est en charge de faire le lien avec l'équipe municipale (questions posées, demande rendez-vous pour aborder un dossier, demandes de financement....)

A propos du fonctionnement Vincent GUIBERT précise qu'il sera organisé une rencontre annuelle avec les élus pour chaque CCC.

A propos du budget (investissement et fonctionnement), 2 rencontres par an sont prévues en présence des élus, du Directeur Général des Services et des 3 présidents de CCC pour étudier les projets en cours.

4) Article 6 du règlement intérieur, débat sur le mode d'entrée au CCC en cours de mandature.

- Impossibilité, sur audition, par parrainage ?
- Il est redit que tout nouvel habitant peut s'inscrire en cours d'année, le nombre maximum de membres étant limité à 40 personnes.

Après discussion, il est décidé par 21 voix sur 28 présents de garder l'article 6 tel quel.

« Pour participer au CCC, il est obligatoire de s'inscrire personnellement par écrit ou par courriel. La démarche s'effectue dès le début de la campagne d'inscription jusqu'à la seconde réunion du CCC. Tout nouvel arrivant dans la commune pourra s'inscrire au CCC en cours de mandat.

5) Débat à propos de la gestion du temps de parole.

Décision consensuelle à l'unanimité : Rédiger pour chaque réunion un ordre du jour précisant le temps donné au traitement de chaque point, le rôle de la Présidente étant ensuite de veiller au respect du timing annoncé, chacun devant aussi s'exercer à l'autorégulation.

L'ordre du jour sera construit à partir des propositions des différentes commissions adressées à la Présidente.

6) Liste des membres présents dans les commissions municipales :

Urbanisme : Olivier CAILLE

Culture et Tourisme : Frédérique Gautier – Jacques MINETTO

Vie associative et Citoyenneté : Pierre DAVY – Olivier CAILLE

Enfance/Jeunesse : Frédérique GAUTIER

Voirie/Espaces verts : Olivier CAILLE – Odile MEILLEROUX-SABIC

7) Actualités municipales par Olivier Caillé :

- Travaux pour l'accessibilité de l'Hôtel de Ville – fin des travaux fin juillet, travaux complexifiés par les dégradations des soubassements, il a été possible de conserver 2 magnolias – Mise en place d'un affichage municipal numérique.

- Commission de l'Arbre et des haies : Le bilan de la charte de L'Arbre et la politique d'aménagement paysager seront diffusés lors de la réunion publique organisée le 18 mai 2017 dans le cadre de la Semaine du Développement Durable. Les précisions concernant le budget consacré aux plantations et à leur devenir seront données également à cette occasion (commission fleurissement et embellissement).

8) Les commissions, le règlement intérieur

A) Commission « Voirie, Circulation, stationnement »

- Christiane KRINE présente le travail de l'association « Ports des Noues » sur le sujet de l'aménagement du port des Noues et sur la circulation et le stationnement de la rue Rouget de l'Isle. Deux enquêtes en porte à porte ont été réalisées par l'association et les résultats + propositions ont été communiqués au Maire et au Directeur des services techniques.
- Le Maire a proposé que le CCC se saisisse de ces deux sujets.
- Christiane KRINE propose l'intégration de ces deux dossiers au travail de la commission « Voirie, circulation, stationnement »

B) Mise à jour des statuts des CCC et du règlement intérieur .

- Demande à la municipalité, via Olivier CAILLE, de mise à jour des statuts qui avaient été écrits pour les Conseils de Quartier en 2008.
- Nécessité de créer un groupe de travail pour réfléchir et proposer une mise à jour du règlement intérieur
- Objectif : à la prochaine réunion plénière, relecture du Règlement Intérieur, pour validation ou modification.

- Intégrer au Règlement Intérieur en quelques points les modalités concernant les méthodes (ou procédures) de travail du CCC.

C) Point sur les travaux des commissions existantes :

- Commission patrimoine :

- Réponse fiche navette pour des panneaux patrimoine sur Saint Maurille : la mairie est intéressée – Possibilité de financement en 2019.
- Installation Port des Noues : Fait mais ne correspond pas aux préconisations données – manque informations sur le parcours, sur la longueur.....
Le coût du circuit s'élève à 4267 euros, hors personnel.
- Le devis pour le marquage au sol en ligne continue du circuit s'élève à 6975 euros, étude en cours pour une alternative.
- Financement Angers Loire Métropole : pas de réponse, ni sur la participation ni sur le délai

Commission des Arbres

- Attendre la réunion publique du 18 mai 2017.
- Proposition : faire connaître la Charte de l'Arbre par différents moyens de communication (Cé l'Info, Semaine du Développement Durable, affichage...)

Art en Cé Jardins

- La programmation avance : nouveaux jardins parmi ceux qui étaient ouverts en 2016, 3 jardins à Saint Aubin, 3 à Saint Maurille, 2 sur l'Île.
- En 2016, il y avait 9 jardins
- Tout doit être bouclé à mi-mai
- Présence d'artistes, sculpteurs... de chanteurs lyriques, jazz,

Commission Fleurissement

- Appel à volontariat pour piloter cette commission après la démission de Renaud BREHERET : ce sera Marie-Anne LE MOIGNE qui reprendra le rôle d'animatrice de cette commission.

Commission Voirie, circulation, stationnement

- Le compte rendu des travaux a été transmis aux membres du CCC.
- Il faudrait prévoir un débat lors de la prochaine réunion plénière.

----- **Secrétaire de séance et rédactrice du compte-rendu :** **Christiane KRINE**